

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 59 – NORD

COMMUNE DE BLARINGHEM

Séance du 8 avril 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BLARINGHEM****Séance du 8 AVRIL 2024 à 19 Heures 00****Nombre de conseillers**

. En exercice : 19
. Présents : 18
. Pouvoirs : 01
. Votants : 19
. Absents : 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul-Henry MORDACQ, Adjoint au Maire**

Étaient présents : DUQUÉNOY R., maire, JOURDIN B., DEVAUX A., VERRIELE M., LOUVET B., adjoints, DERAM B., MAERTEN G., DESMULIE N., GAYMAY H., DELSART C., MORDACQ P., RIGOBERT B., MASSIET I., DEFRANCE D., PLOCKYN F., CORDIER C., DEVOS S.

Ont donné pouvoir : DESPICHT A. à DEVOS S.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Bernadette JOURDIN

Date de convocation :

2 avril 2024

QUESTION N° 2024-12**Objet : Tarification des activités sportives**

Par délibération n°2022-30 en date du 4 juillet 2022, le Conseil Municipal a fixé les tarifs des adhésions aux activités sportives pour la saison 2022-2023 et suivantes.

Il convient d'apporter des modifications aux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2024 concernant les cotisations 2024-2025.

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n°2022-30 en date du 4 juillet 2022 ;

Après en avoir délibéré, l'Assemblée

DÉCIDE

POUR : 19

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Article 1 – d'adopter les tarifs repris au tableau de l'article 2.

Article 2 –

TARIFS DES ADHESIONS AUX ACTIVITES SPORTIVES BLARINGHEMOIS

DISCIPLINES	pour info 2023 / 2024			Proposition 2024 / 2025		
	TARIF USUEL saison complète	TARIF MENSUEL	TARIF REDUIT ¹	TARIF USUEL saison complète	TARIF MENSUEL	TARIF REDUIT ¹
Forfait accès tous sports sauf musculation > 16 ans	96,00 €	16,00 €	51,00 €	98,00 €	16,00 €	49,00 €
Fitness > 16 ans (1 à 2 séances)	50,00 €	8,00 €	25,00 €	51,00 €	8,00 €	26,00 €
Fitness > 16 ans + 2 séances	78,00 €	13,00 €	41,00 €	80,00 €	13,00 €	40,00 €
Musculation club + accès autres sports	tarif club + 31,00€			Tarif club + 35,00€		
Gym séniors	56,00 €	11,00 €	31,00 €	57,00 €	11,00 €	29,00 €
Sports de raquette	43,00 €	8,00 €	21,00 €	45,00 €	8,00 €	22,00 €
Athlétisme - Trail	41,00 €	8,00 €	21,00 €	45,00 €	8,00 €	23,00 €
Volley-ball	34,00 €	7,00 €	16,00 €	34,00 €	7,00 €	18,00 €
Licence enfants moins de 16 ans	37,00 €		19,00 €	38,00 €		19,00 €

¹ 50% à partir de la 3ème personne de la même famille (même adresse postale) et pour les enfants (moins de 16 ans) déjà inscrit dans un autre club de la ville

TARIFS DES ADHESIONS AUX ACTIVITES SPORTIVES EXTERIEURS

DISCIPLINES	pour info 2023 /2024		Proposition 2024 / 2025	
	TARIF USUEL saison complète	TARIF MENSUEL	TARIF USUEL saison complète	TARIF MENSUEL
Forfait accès tous sports sauf musculation > 16 ans	140,00 €	22,00 €	142,00 €	22,00 €
Fitness > 16 ans (1 à 2 séances)	75,00 €	12,00 €	76,00 €	12,00 €
Fitness > 16 ans + 2 séances	115,00 €	18,00 €	117,00 €	18,00 €
Musculation club + accès autres sports	tarif club + 50,00€		Tarif club + 55,00€	
Gym séniors	84,00 €	13,00 €	85,00 €	13,00 €
Sports de raquette	65,00 €	10,00 €	66,00 €	10,00 €
Athlétisme - Trail	62,00 €	10,00 €	66,00 €	10,00 €
Volley-ball	51,00 €	9,00 €	51,00 €	9,00 €
Licence enfants moins de 16 ans	56,00 €		57,00 €	

Article 3 – de dire que ces nouveaux entrèrent en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 4 – de transmettre la présente décision et son annexe au Représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité ainsi qu'au Comptable de la collectivité.

Le Président de Séance, Adjoint au Maire,
Paul-Henry MORDACQ

La Secrétaire de séance,
Bernadette JOURDIN



Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Dunkerque le :
et de la publication ou notification le :

Le Maire,